



**Pensons à demain, agissons aujourd'hui :
Le futur de la mobilité climatique**

L'OIM est attachée au principe selon lequel les migrations ordonnées et respectueuses de la dignité humaine sont bénéfiques aux migrants et à la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale pour aider à relever les défis opérationnels que pose la migration; favoriser la compréhension des questions migratoires; encourager le développement économique et social par la migration; et préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Publié par : Organisation internationale pour les migrations
17, route des Morillons
C.P. 17
1211 Genève 19
Suisse
Tél. : +41 22 717 9111
Fax : +41 22 798 6150
Courriel : hq@iom.int
Site web : www.iom.int

La présente publication n'a pas été revue par les services d'édition de l'OIM.

Photo de couverture : L'impact du changement climatique sur les possibilités de subsistance pousse certains Guinéens à recourir à la migration irrégulière dans l'espoir de trouver de meilleures possibilités économiques à l'étranger. L'OIM œuvre aux côtés de communautés touchées dans tout le pays pour trouver les moyens d'atténuer les effets du changement climatique sur leur vie et leurs moyens de subsistance et de s'y adapter. © OIM 2022/Muse MOHAMMED

Citation requise : Organisation internationale pour les migrations (OIM), 2024. *Pensons à demain, agissons aujourd'hui : Le futur de la mobilité climatique*. OIM, Genève.

ISBN 978-92-9268-803-5 (PDF)

© OIM 2024



Certains droits réservés. Cet ouvrage est mis à disposition au titre de la [licence Creative Commons Attribution – Pas d'utilisation commerciale – Pas de modification 3.0 Organisations intergouvernementales](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/legalcode) (CC BY-NC-ND 3.0 IGO)*.

Pour plus de détails, voir la section [Droit d'auteur et conditions d'utilisation](#).

Le présent ouvrage ne doit pas être utilisé, publié ou rediffusé dans l'intention première d'en obtenir un avantage commercial ou une compensation financière, sauf à des fins éducatives, par exemple, aux fins de son intégration dans un manuel.

Autorisations : Toute demande concernant l'utilisation à des fins commerciales ou les droits et licences doit être adressée à publications@iom.int.

* <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/legalcode>



**Pensons à demain, agissons aujourd'hui :
Le futur de la mobilité climatique**

En janvier 2017, de fortes pluies ont provoqué de graves inondations dans des communautés et des zones urbaines partout au Pérou et de nombreux endroits ont été dévastés par des coulées de boue et des chutes de pierres. © OIM 2017



TABLE DES MATIÈRES

Résumé	1
Partie 1 : Mobilité climatique, réflexion sur l'avenir	3
La mobilité climatique à la croisée des chemins	3
Trouver des solutions tournées vers l'avenir	5
Changement climatique et mobilité humaine : faits et chiffres clés	5
Les données et la difficile modélisation de l'avenir	6
Au-delà des chiffres	7
Mobilité climatique : solutions pour l'avenir	9
Solutions complètes en matière de mobilité climatique	9
Approches transversales	10
Principaux leviers	10
Partie 2 : Solutions en matière de de mobilité climatique dans la pratique	15
Gros plan sur les mesures	15
1. Des solutions qui permettent aux personnes de migrer	15
2. Des solutions pour les personnes qui migrent	16
3. Des solutions qui permettent aux personnes de rester	17
Agir maintenant pour l'avenir que nous souhaitons	21
Bibliographie	23

La maison de Maurice a été détruite par l'Ouragan Dorian, qui a frappé les îles Abacos (Bahamas) en août 2019. Maurice a presque tout perdu, mais a réussi à sauver quelques biens qui lui étaient chers, notamment le trophée d'athlétisme de son fils.
© OIM 2019/Muse MOHAMMED



RÉSUMÉ

La réponse mondiale au changement climatique et à la mobilité humaine se trouve à la croisée des chemins. En 2023, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a indiqué qu'il était « plus probable qu'improbable » que dans les prochaines années, la température mondiale moyenne augmente de plus de 1,5 °C par rapport à la période préindustrielle. Ce phénomène, conjugué aux autres défis planétaires actuels, exercera sur les États, les communautés et les personnes du monde entier une pression sans précédent. Dans les années et décennies à venir, la mobilité humaine sera étroitement liée à la crise climatique, sous toutes ses dimensions.

Un large éventail d'accords et de cadres internationaux montrent qu'il est urgent de traiter conjointement les questions du changement climatique et de la mobilité humaine. Mais il convient de changer radicalement d'échelle et de rythme d'action.

L'action mondiale relative au changement climatique et à la mobilité humaine doit être proactive et tournée vers l'avenir. Elle doit permettre d'anticiper les changements à venir et de s'y préparer. Et elle doit identifier en amont les groupes et communautés qui seront les plus touchés, ceux qui sont les plus à risque et les plus susceptibles de migrer, et ceux qui se trouveront dans l'incapacité de migrer, à court et à long terme. Ces informations doivent être transmises aux décideurs, aux praticiens et aux donateurs pour éclairer les politiques, les mesures et les investissements. L'ensemble du processus doit être accéléré pour que des mesures efficaces puissent être rapidement expérimentées et transposées à plus grande échelle, dans le but d'élargir l'éventail de possibilités dont disposent les personnes, les ménages et les communautés touchés par le changement climatique, y compris les plus vulnérables. Il n'y a pas de temps à perdre.

L'OIM peut apporter son aide : elle est fermement résolue à collaborer avec différents partenaires pour proposer des réponses efficaces et novatrices. Ce document présente une série de mesures qui peuvent être mises en œuvre dès maintenant, non seulement pour faire face à la mobilité climatique qui est déjà en cours, mais aussi pour mieux anticiper les effets du changement climatique sur les futurs mouvements de population et mieux s'y préparer. Il met en relief l'éventail de possibilités dont nous disposons déjà afin d'agir aujourd'hui pour préparer l'avenir.

Les mesures proposées relèvent d'une approche en trois volets qui vise à aborder la question de la mobilité climatique de façon globale. Cette approche comprend, premièrement, *des solutions qui permettent aux personnes de migrer*, afin de promouvoir la migration comme un moyen d'adaptation au changement climatique et de faire en sorte que les personnes qui choisissent de migrer puissent le faire de manière sûre, ordonnée et régulière, tout en renforçant les retombées positives de la mobilité sur eux-mêmes, leur famille, et leur communauté d'origine et de destination. Pour ce faire, des politiques de mobilité plus stratégiques et respectueuses de la dignité humaine doivent être intégrées dans les plans d'adaptation régionaux et nationaux. Deuxièmement, cette approche englobe un ensemble de solutions pour les personnes qui migrent, dont l'objectif est de faire en sorte que les personnes qui migrent reçoivent le soutien et l'aide dont elles ont besoin, notamment dans le cadre de programmes humanitaires complets. Enfin, elle prévoit des solutions qui permettent aux personnes de rester, afin d'offrir aux personnes concernées la possibilité de rester dans leur région d'origine dans des conditions respectueuses de la dignité humaine et de réduire les déplacements forcés. Ces trois voies d'action sont liées : par exemple, les conséquences positives de la migration peuvent être un facteur puissant pour favoriser l'adaptation sur place et réduire les déplacements forcés.

Cependant, des capacités techniques accrues et des ressources durables sont indispensables pour obtenir des résultats. Les modalités de financement de l'action climatique existantes prennent rarement en compte les questions relatives à la mobilité. Les investisseurs, y compris le secteur privé, doivent soutenir des solutions

innovantes et tournées vers l'avenir, qui permettront d'opérer des changements dans les domaines où cela est le plus nécessaire. La mobilité humaine doit être intégrée dans toutes les dimensions du financement de l'action climatique. À l'heure où les États étudient les modalités d'un nouveau fonds pour les pertes et les préjudices, une occasion unique se présente d'intégrer dès le départ la question de la mobilité climatique dans le mécanisme, et de créer ainsi l'élan nécessaire pour favoriser l'action relative à la mobilité climatique dans les pays particulièrement vulnérables aux effets néfastes du changement climatique.

La coopération et les partenariats à l'échelle mondiale doivent se poursuivre et se développer pour inclure divers secteurs et différentes parties prenantes, notamment les migrants et les communautés locales les plus vulnérables au changement climatique. La communauté internationale doit unir ses efforts pour mettre à profit le potentiel qu'offre la migration afin d'apporter une réponse climatique efficace et de favoriser un développement résilient face au changement climatique, avant qu'il ne soit trop tard.

Pour faire face à d'éventuelles migrations forcées pendant l'hiver rigoureux, l'OIM a organisé un exercice de simulation en matière de préparation en cas d'urgence avec l'Agence nationale de gestion des situations d'urgence dans les provinces (ou aïmag) de Bulgan et de Sühkbaatar. © OIM 2018





PARTIE 1 : MOBILITÉ CLIMATIQUE, RÉFLEXION SUR L'AVENIR

LA MOBILITÉ CLIMATIQUE À LA CROISÉE DES CHEMINS

La réponse mondiale au changement climatique et à la mobilité humaine se trouve à la croisée des chemins. Le Secrétaire général des Nations Unies a tiré la sonnette d'alarme : « Nous nous précipitons vers la catastrophe, les yeux grands ouverts »¹. À l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques tenue à Paris en 2015, 196 Parties sont « convenues de poursuivre l'action menée « pour limiter l'élévation de la température à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels » afin d'éviter que la planète ne subisse des changements irréversibles. Cependant, en 2023, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a indiqué dans son sixième Rapport d'évaluation qu'il était « plus probable qu'improbable » que dans les prochaines années, la température mondiale moyenne augmente de plus de 1,5 °C par rapport à la période préindustrielle². Le franchissement de ce seuil aggravera les effets du changement climatique et entraînera notamment des sécheresses, des vagues de chaleur et des précipitations plus fréquentes et plus graves³. Conjugué à d'autres défis mondiaux, tels que les conflits, le ralentissement économique, l'insécurité alimentaire et les conséquences durables de la pandémie de COVID-19, le changement climatique exerce partout dans le monde une pression sans précédent sur les États, les sociétés et les personnes.

La mobilité humaine est indissociable de tous les aspects clés des politiques, de l'action et de la mise en œuvre d'initiatives dans le domaine du climat et de l'adaptation⁴. En 2022⁵, quelque 32 millions de personnes dans le monde ont été déplacées

à l'intérieur de leur propre pays en raison de catastrophes, et les effets directs du changement climatique, exacerbés par des impacts secondaires tels que le déclin de la productivité agricole, devraient entraîner la migration interne de 44 à 216 millions de personnes d'ici à 2050, en fonction des scénarios d'émissions⁶. Pour beaucoup de personnes, la décision de migrer peut constituer une stratégie d'adaptation positive. Le rapport de synthèse afférent au sixième Rapport d'évaluation (2023) du GIEC indique que les interventions politiques peuvent permettre de lever des obstacles et de développer de nouvelles voies de migration sûres, ordonnées et régulières propres à faciliter l'adaptation des personnes vulnérables au changement climatique. D'autres personnes, cependant, migrent parce qu'elles n'ont pas d'autre choix. Le fait de quitter une zone frappée par une catastrophe peut être vital. Pour bien d'autres personnes encore, en particulier celles qui appartiennent à des groupes vulnérables et socialement marginalisés, la migration n'est pas envisageable, car elles n'ont tout simplement pas la possibilité de le faire ni les ressources économiques ou autres nécessaires.

Un large éventail d'accords et de cadres internationaux montrent qu'il est urgent de traiter conjointement les questions du changement climatique et de la mobilité humaine. Les articulations entre le changement climatique et la mobilité humaine ont été établies dans le contexte de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), et notamment de l'Accord de Paris et

¹ Nations Unies (2023).

² GIEC (2023).

³ Nations Unies, Action climat (s.d.)

⁴ Les liens entre ces deux phénomènes ont été reconnus par les États à plusieurs reprises. Ils font ainsi l'objet de mentions explicites dans le contexte de la CCNUCC (notamment dans le Cadre de l'adaptation de Cancún de 2010, l'Accord de Paris de 2015, le Pacte de Glasgow pour le climat de 2021 et les travaux que l'Équipe spéciale chargée de la question des déplacements de population mène dans le cadre du Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques), du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe et des principaux processus politiques mondiaux sur la migration (le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et la Déclaration sur les progrès réalisés issue du Forum d'examen des migrations internationales tenu en 2022). Ces dernières années, le lien entre le changement climatique et la mobilité humaine a également occupé une place croissante dans le cadre des Conférences des parties annuelles. En 2022, le lien entre la mobilité humaine et le changement climatique a été mentionné durant les négociations officielles, des manifestations présidentielles et ministérielles de haut niveau et des manifestations parallèles. Plusieurs décisions prises à l'issue de la 27^e Conférence des Parties mentionnent les aspects relatifs à la mobilité humaine.

⁵ IDMC (2023).

⁶ Banque mondiale (2021).

du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe. Les principaux cadres relatifs à la migration, notamment le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, prennent en considération et abordent la question de la migration climatique. Pourtant, malgré les progrès que ces accords internationaux ont permis et les nombreux exemples solides de politiques et programmes mis en œuvre partout dans le monde pour faire face tout à la fois au changement climatique et à la mobilité humaine, la portée de l'action et le rythme des changements n'ont à ce jour pas été suffisants. Un changement radical est nécessaire de toute urgence : la volonté d'agir sans délai doit être renforcée. Une plus grande sensibilisation fondée sur des éléments factuels et la participation sans exclusive des différents groupes et communautés touchés peuvent permettre d'insuffler l'élan nécessaire.

L'action mondiale relative au lien entre le changement climatique et la mobilité climatique requiert l'adoption d'une nouvelle approche. Elle doit être proactive et tournée vers l'avenir. Depuis quelques dizaines d'années, l'urgence de faire en sorte de pouvoir anticiper les défis qui se présenteront à l'avenir, de s'y préparer et d'y faire face se fait de plus en plus sentir. Le rapport du Secrétaire général des Nations Unies intitulé «*Notre programme commun*» appelle au renforcement de la gouvernance mondiale dans l'intérêt des générations futures. En 2024, le Sommet de l'avenir organisé par les Nations Unies visera à «*forger un nouveau consensus mondial sur la manière de se préparer à un avenir plein de risques, mais également de promesses*»⁷. Parallèlement à la

28e Conférence des Parties à la CCNUCC qui se tiendra en novembre et décembre 2023, ces jalons peuvent favoriser un recours accru à la prévision pour faire avancer l'action relative à la mobilité climatique.

Le présent document préconise l'adoption d'une approche tournée vers l'avenir en matière de mobilité climatique. Il montre pourquoi la mobilité climatique est importante aujourd'hui et pourquoi elle le sera d'autant plus demain, et propose un ensemble de mesures visant à apporter une réponse globale qui permettrait non seulement de sauver des vies et de protéger la dignité et les droits humains, mais aussi de mettre à profit le potentiel qu'offre la migration pour contribuer au développement. Ces mesures devraient reposer sur des activités de sensibilisation et de mobilisation fondées sur des éléments factuels ainsi que sur de vastes partenariats inclusifs à des fins d'action. Elles devraient également être axées sur la fourniture d'une aide aux personnes et aux communautés particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique et sur la mobilisation de celles-ci. La mobilisation des investisseurs, y compris le secteur privé, sera essentielle pour favoriser des solutions innovantes et tournées vers l'avenir, qui permettront d'opérer des changements dans les domaines où cela est le plus nécessaire. Pour inciter à l'action, des exemples pratiques de solutions efficaces sont présentés en fin de document, qui sont fondées sur l'expérience de l'OIM en matière de collaboration avec les gouvernements, d'autres organismes des Nations Unies et des partenaires à l'échelle mondiale, régionale, nationale et locale.

La mobilité humaine à la COP 28 et au-delà

La COP 28, qui se tiendra en novembre et décembre 2023, offre une occasion précieuse pour les Parties à la CCNUCC de faire avancer les efforts déployés pour que la mobilité humaine fasse partie intégrante des mesures de lutte contre les effets du changement climatique à l'échelle mondiale. Pour ce faire, il est fondamental que les résultats de la COP 28 :

1. Reconnaissent que la mobilité humaine est une composante essentielle des efforts d'adaptation au climat sous deux angles :
 - D'une part, la prévention, la préparation, la réduction des risques et le développement durable sont des mesures d'adaptation fondamentales qui permettent aux personnes de choisir de rester dans leur région d'origine dans des conditions respectueuses de la dignité et sûres ;
 - D'autre part, des migrations bien gérées, notamment par l'établissement de voies de migration, peuvent constituer une stratégie d'adaptation positive face aux effets dévastateurs du climat en favorisant la prise de décisions sûres et éclairées en matière de mobilité.

⁷ Nations Unies (s.d.)

2. Intègrent des questions relatives à la mobilité humaine dans le nouveau fonds pour les pertes et les préjudices afin de contribuer à la gestion des déplacements et de réduire les effets négatifs sur les populations.

À la COP 28, la Présidence, assurée par les Émirats arabes unis, entend produire un plan d'action clair en vue de «mettre le monde sur la bonne voie». La mobilité humaine devrait occuper une place centrale dans ce plan et les solutions qui seront proposées. Il s'agira notamment de mettre en œuvre les nouvelles modalités de financement des pertes et préjudices adoptées à la COP 27, afin d'aider les plus vulnérables à faire face aux pertes et préjudices liés au changement climatique.

Le dialogue technique organisé au titre du premier bilan mondial visant à évaluer exhaustivement les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris a fait apparaître que de nombreuses solutions novatrices et réalistes sont prêtes à être appliquées⁸. À la COP 28, les participants devront réfléchir à l'avenir, à ce à quoi le monde devrait ressembler dans cinq ans lorsque se tiendra le deuxième bilan mondial, et aux efforts supplémentaires qui devront être déployés en ce qui concerne la mobilité climatique pour que le changement souhaité puisse s'opérer.

À la suite de la COP 28, et afin de maintenir la dynamique créée ainsi que de trouver des solutions, le lien entre la mobilité humaine et le changement climatique devrait être examiné dans le cadre d'autres discussions stratégiques clés qui se tiendront prochainement, notamment dans le contexte du Sommet sur les ODD et de la mise en œuvre du Programme 2030, du nouveau cycle d'examens régionaux du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, du Programme d'action du Secrétaire général sur les déplacements internes et du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe.

TROUVER DES SOLUTIONS TOURNÉES VERS L'AVENIR

Dans de nombreuses régions du monde, les effets futurs du changement climatique seront considérables. Les projections permettant d'anticiper où et quand les personnes seront exposées à des aléas liés au climat, tels que l'élévation du niveau de la mer, les inondations et le stress thermique, sont de plus en plus précises et brossent un tableau alarmant.

La tendance générale de la mobilité humaine est connue : les personnes migrent d'ores et déjà dans le contexte du changement climatique, et ce essentiellement à l'intérieur des pays⁹. Des mouvements ruraux-urbains massifs sont à l'origine de la croissance rapide des villes dans le monde, ce qui est souvent alimenté par l'incidence néfaste du changement climatique sur les moyens de subsistance en milieu rural. En parallèle, plus de 200 millions de déplacements internes dus à des catastrophes météorologiques ont été enregistrés dans le monde au cours de la décennie écoulée¹⁰. La section suivante fournit des chiffres complémentaires illustrant les différents aspects du lien entre le climat et la mobilité.

Changement climatique et mobilité humaine : faits et chiffres clés¹¹

- Au cours de la dernière décennie, les inondations, les tempêtes, les feux de forêt et d'autres catastrophes météorologiques ont entraîné chaque année le déplacement de 21,9 millions de personnes en moyenne dans le monde.
- En 2022, les inondations, les tempêtes, les feux de forêt et d'autres catastrophes météorologiques ont entraîné le déplacement de 31,8 millions de personnes, soit deux fois plus que les conflits et la violence.
- On estime que d'ici à 2030, 50 % de la population mondiale vivra dans des zones côtières exposées aux inondations, aux tempêtes et aux tsunamis, dont la fréquence et l'ampleur devraient augmenter dans de nombreuses régions, ce qui accroît le risque de déplacements futurs.

⁸ Le Rapport de synthèse relatif au dialogue technique organisé au titre du premier bilan mondial a été publié le 8 septembre 2023. Un résumé est donné sur le site Web de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (2023) et le document complet est disponible en cliquant [ici](#).

⁹ GIEC (2022).

¹⁰ IDMC (2023).

¹¹ Ces données factuelles et ces chiffres sont tirés des documents suivants : IDMC (2023); GIEC (2022); et OIM (2022c).

- Selon les émissions futures et les trajectoires démographiques, l'élévation du niveau de la mer devrait entraîner le déplacement forcé de dizaines, voire de centaines de millions de personnes d'ici à 2100.
- On s'attend à ce que plus d'un milliard de personnes soient menacées par des dangers climatiques propres aux zones côtières d'ici à 2050. Entre 186 et 245 millions de personnes en Afrique devraient être exposées à l'élévation du niveau de la mer d'ici à 2060 en raison des taux élevés d'urbanisation des littoraux et des effets du changement climatique.
- D'ici à 2100, entre 50 et 75 % de la population humaine pourrait être périodiquement exposée à des températures et à des conditions d'humidité potentiellement mortelles.
- À l'échelle mondiale, un réchauffement planétaire de 1,5 °C augmenterait d'au moins 100 % la probabilité de sécheresse agricole extrême dans de vastes zones situées dans le nord de l'Amérique du Sud, dans le bassin méditerranéen, en Chine occidentale et dans les hautes latitudes d'Amérique du Nord et d'Eurasie.
- Sous l'effet d'un réchauffement de 2 °C, la part de la population mondiale exposée au risque de sécheresse agricole devrait augmenter de 370 %.
- Dans l'hypothèse d'un réchauffement de 2 °C, 37 % de la population mondiale subira régulièrement de fortes chaleurs, et plus de 350 millions de personnes seront exposées à des températures invivables en 2050¹².

Les données et la difficile modélisation de l'avenir

Des progrès considérables ont été réalisés en ce qui concerne la compréhension des effets biophysiques que le réchauffement climatique aura dans le monde entier au cours des prochaines décennies, mais de grandes incertitudes subsistent quant à la manière dont les schémas de mobilité humaine évolueront face à ces bouleversements. La plupart des modèles statistiques indiquent que certains facteurs liés au climat auront des effets sur la migration; toutefois, il n'y a pas de consensus sur l'ampleur ni, dans certains cas, sur le caractère positif ou négatif de ces effets.

Le changement climatique devrait accroître la fréquence et l'ampleur des aléas météorologiques. Sans mesures d'adaptation efficaces, cette évolution risque d'entraîner des niveaux de déplacement plus élevés dans de nombreuses régions du monde. À la différence des projections relatives à l'exposition aux aléas climatiques, celles concernant la mobilité humaine sont peu développées et n'ont pas encore donné lieu à un consensus. Par exemple, le modèle Groundswell prévoit que sous l'effet du réchauffement climatique, la migration interne en Afrique augmentera, tandis que l'African Climate Mobility Model (ACMM) prédit l'inverse. Les modifications à évolution lente qui touchent progressivement la mobilité humaine sont étroitement liées à d'autres changements démographiques, économiques et sociaux.

Des techniques statistiques de pointe et des données de meilleure qualité sur la mobilité peuvent contribuer à l'établissement d'un consensus. Toutefois, pour saisir pleinement les incidences qu'auront le changement climatique et la mobilité humaine aujourd'hui comme demain, il est nécessaire d'adopter une nouvelle perspective en se concentrant sur les processus et les dynamiques particulières propres à chaque contexte. L'OIM s'emploie à combler ce manque d'éléments factuels grâce à un examen approfondi sur le terrain des phénomènes environnementaux soudains et des conséquences en matière de mobilité pour les communautés touchées. À la fin de 2022, 31 des 95 pays dans lesquels des opérations de la Matrice de suivi des déplacements (MSD) de l'OIM étaient menées ont indiqué recueillir des données sur les déplacements internes entraînés par des aléas naturels, et 30 pays ont déclaré que les données de la Matrice étaient utilisées pour éclairer l'établissement d'éléments factuels concernant l'environnement et le changement climatique et l'élaboration de programmes en la matière.

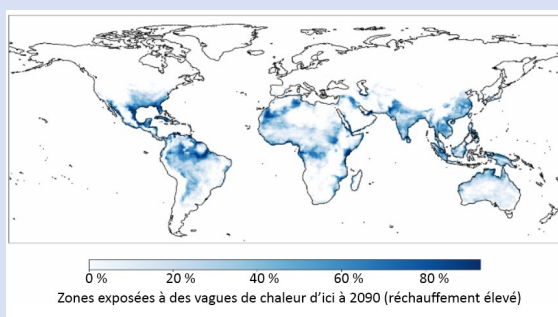
Il est cependant évident que de nouvelles approches sont nécessaires afin d'avoir une compréhension plus nuancée des effets du changement climatique et de leur lien avec la migration et les déplacements. L'OIM s'emploie à modéliser des données afin d'obtenir des aperçus précis et d'éclairer les interventions. Un exposé plus détaillé est donné ci-après.

¹² ONU-Habitat (s.d).

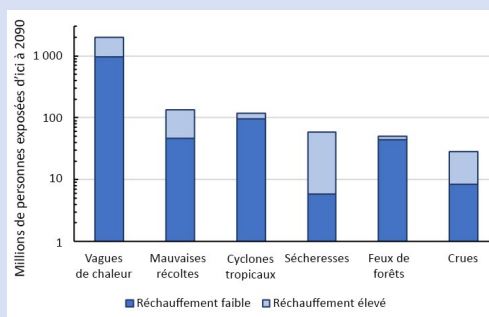
Cartographie des risques et des vulnérabilités : analyse des zones sensibles

L'Institut mondial des données de l'OIM a réuni des projections mondiales des aléas climatiques facteurs de mobilité [1] et des densités de population [2] pour identifier les régions et les populations les plus à risque. Les données mettent en lumière la forte incidence du réchauffement climatique sur le nombre de personnes touchées ; par exemple, par rapport à un scénario de réchauffement faible, un scénario de réchauffement élevé prévoit que le nombre estimé de personnes exposées à des vagues de chaleur d'ici à 2090 soit plus que doublé (passant de 1 à 2 milliards environ) et que le nombre de personnes exposées à la sécheresse soit multiplié par dix (passant de 6 à 60 millions environ). Un tableau de bord interactif permettant aux utilisateurs de visualiser les futures zones sensibles dans le monde et l'exposition des êtres humains aux incidences du climat au fil du temps et selon divers scénarios climatiques et socioéconomiques est disponible sur le [Portail sur les données migratoires](#) de l'OIM.

a)



b)



Projections de l'exposition des êtres humains à des aléas climatiques facteurs de mobilité.

a) Zones qui devraient être exposées à des vagues de chaleur d'ici à 2090 dans l'hypothèse d'un réchauffement élevé (profil représentatif d'évolution de concentration (RCP) 6.0) b) Nombre estimé de personnes qui seront exposées à différents aléas climatiques facteurs de mobilité dans l'hypothèse d'un réchauffement faible (RCP 2,6) et élevé (RCP 6,0).

Au-delà des chiffres

Des efforts supplémentaires peuvent être déployés pour s'interroger systématiquement sur les facteurs de changement qui refaçonnent la mobilité humaine et réfléchir aux mesures que les gouvernements et la communauté internationale dans son ensemble devraient prendre pour s'y préparer. Ces dernières décennies, l'éventail des méthodes et des données utilisées pour éclairer les analyses, les politiques et l'élaboration de programmes tournés vers l'avenir s'est sensiblement élargi. Certaines approches se concentrent sur l'évaluation de processus de moindre ampleur aux fins de prévision à court terme¹³. Dans d'autres cas, l'analyse est plus vaste et porte sur des

périodes plus longues afin de mettre en lumière les divers défis, chances et réponses possibles à l'avenir et de faciliter la réflexion sur la manière de concevoir des systèmes de gouvernance résilients¹⁴. Toutes ces approches reposent sur une connaissance des tendances passées, des facteurs de changement actuels et des chances et des défis qui pourraient se présenter à l'avenir.

Toute vision de l'avenir et de ce qu'il nous réserve sera, au mieux, imparfaite. Des données de meilleure qualité peuvent être utiles, mais ne sont pas la panacée. Il est nécessaire de disposer d'un vaste éventail de données factuelles pour que l'action climatique future puisse être fondée sur une compréhension

¹³ Par exemple, les systèmes d'alerte précoce en matière de sécurité alimentaire surveillent les changements concernant les indicateurs de production alimentaire, de disponibilité des produits alimentaires et d'accès à ceux-ci afin de donner aux décideurs le temps d'anticiper de potentielles crises humanitaires et d'y faire face. Ces systèmes reposent sur des projections existantes des résultats en matière de sécurité alimentaire qui seront enregistrés à l'avenir, qui sont fondées sur les tendances qui se dégagent des données recueillies de manière systématique pendant des mois et des années. Voir également [Famine Early Warning Systems Network](#) et [FAO-WFP Hunger Hotspots](#).

¹⁴ Par exemple, dans le cadre de la Commission de l'Organisation des États des Caraïbes orientales, le [Global Programme on Human Mobility in the Context of Climate Change](#) mis en œuvre par la GIZ a élaboré des scénarios concernant la migration due au changement climatique pour 2025, les a classés selon leur plausibilité et a examiné comment s'y préparer. La coordination politique en vue de favoriser et de renforcer les capacités a été considérée comme une condition requise pour améliorer la résilience régionale aux risques climatiques.

complète et holistique de la mobilité humaine, mais il convient également d'accepter que l'avenir n'est pas totalement prévisible. S'intéresser à l'avenir suppose également de tenir compte de points de vue divers et d'accorder une attention particulière aux expériences et aux aspirations des migrants et des groupes les plus vulnérables aux effets du changement climatique. Cette vision doit être adaptée en fonction du contexte local et des communautés d'origine ou d'accueil des migrants, et tenir compte des liens entre l'échelle locale et l'échelle régionale et mondiale. Les villes et les petits États insulaires en développement (PEID) sont en première ligne du changement climatique et de la mobilité humaine et devraient occuper une place centrale dans ces études.

Il est également important de disposer de suffisamment d'éléments factuels pour pouvoir réaliser une analyse plus nuancée au niveau communautaire et favoriser

ainsi une compréhension différenciée des incidences sur des groupes particuliers. Une telle analyse est nécessaire pour identifier les plus vulnérables et leur fournir une aide en priorité. Par exemple, les femmes et les filles, ainsi que les jeunes sont souvent particulièrement exposés aux effets du changement climatique, car ils sont généralement désavantagés en matière de propriété foncière, de revenu durable et d'accès à des possibilités susceptibles de renforcer leur résilience¹⁵. Parallèlement, ces groupes peuvent être mobilisés pour promouvoir efficacement l'action climatique, la réduction des risques de catastrophe et le renforcement de la résilience, et agir en tant que puissants agents du changement au sein de leur communauté. Il est essentiel de leur donner les moyens de participer pleinement à la prise de décision¹⁶.

L'urbanisation dans le contexte du changement climatique

Dans le monde entier, le nombre de personnes vivant en ville est sans précédent. La part de la population mondiale vivant dans des zones urbaines était d'environ un tiers dans les années 50 et devrait être d'environ deux tiers en 2050¹⁷. L'essentiel de cette croissance aura lieu dans les pays du Sud. Entre 1975 et 2020, la population urbaine dans les pays à faible revenu a été multipliée par quatre, s'élevant à environ 300 millions de personnes, et devrait passer à plus de 700 millions de personnes d'ici à 2070, un chiffre bien supérieur au reste du monde¹⁸. La migration rurale-urbaine, conjuguée aux effets du changement climatique, est un facteur clé de cette croissance.

L'urbanisation entrave les efforts déployés pour lutter contre le changement climatique. Les zones urbaines sont responsables de la majorité des émissions de carbone dans le monde¹⁹. À l'échelle mondiale, l'empreinte des espaces urbanisés devrait entraîner une augmentation des températures moyennes diurnes et nocturnes comprise entre 0,5 °C et 0,7 °C globalement, et atteignant jusqu'à 3 °C dans certains endroits²⁰. Les villes seront particulièrement touchées par l'augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes. Par exemple, les personnes qui s'installent dans des implantations sauvages ou à bas coûts risquent davantage d'être exposées à des aléas environnementaux, comme une eau de mauvaise qualité, ou d'être touchées par des glissements de terrain et des inondations²¹.

Toutefois, pour de nombreuses personnes, partir s'installer en ville dans leur pays d'origine ou de résidence leur offrira des possibilités vitales et sera bien moins coûteuse qu'une installation dans un autre pays. Les villes ont été décrites comme les locomotives de la croissance économique et les moteurs de l'inclusion et de l'innovation²². Lorsqu'elle est bien planifiée et gérée, l'urbanisation peut être un facteur de développement. Par conséquent, les villes doivent être en première ligne des mesures prises en matière de mobilité humaine et de changement climatique.

¹⁵ Traore Chazalnoël et al. (2020).

¹⁶ Dans ce contexte, l'UNICEF, l'OIM, l'Université de Georgetown et l'Université des Nations Unies ont publié en 2022 des principes directeurs applicables aux enfants migrants dans le contexte du changement climatique (Guiding Principles for Children on the Move in the Context of Climate Change) décrivant comment les États peuvent protéger ces derniers et leur donner des moyens d'action, voir UNICEF et al. (2022).

¹⁷ ONU-Habitat (2022).

¹⁸ ONU-Habitat (2022), p. xviii.

¹⁹ ONU-Habitat (2022), p. xxii.

²⁰ Huang et al. (2019).

²¹ Adger et al. (2020).

²² ONU-Habitat (2016).

MOBILITÉ CLIMATIQUE : SOLUTIONS POUR L'AVENIR

Comment faire en sorte que la bonne gestion des migrations soit un élément de la solution à l'urgence climatique? Les États, les personnes et les communautés disposent de nombreuses solutions pour faire face à la mobilité humaine dans le contexte du changement climatique, ainsi que d'une panoplie d'exemples pratiques. Toutefois, la communauté internationale doit agir plus rapidement pour que des mesures efficaces puissent être expérimentées, reproduites et transposées à plus grande échelle, dans le but d'élargir l'éventail de possibilités dont disposent les personnes, les ménages et les communautés touchés par le changement climatique, y compris les plus vulnérables. L'OIM est résolue à continuer d'appuyer ces efforts, en collaborant avec différents partenaires pour proposer des réponses efficaces et novatrices en matière de migration²³.

Solutions complètes en matière de mobilité climatique

En ce qui concerne l'avenir, l'approche en trois volets ci-après²⁴ doit guider les efforts déployés pour opérer des changements en profondeur dans l'intérêt des sociétés, des migrants et de leur communauté partout dans le monde :

1. **Des solutions qui permettent aux personnes de migrer** : des migrations bien gérées, consistant à établir des voies de migration et de migration de main-d'œuvre régulières, peuvent constituer une stratégie d'adaptation positive aux effets dévastateurs du climat dans les zones les plus vulnérables.
2. **Des solutions pour les personnes qui migrent** : pour réduire les pertes et préjudices²⁵ liés aux déplacements causés par une catastrophe et y faire face, il convient d'anticiper une

augmentation de l'intensité, de l'étendue et de la fréquence des catastrophes et de s'y préparer, ainsi que de tenir compte des risques climatiques dans les interventions humanitaires et les solutions durables visant à mettre fin aux déplacements.

3. **Des solutions qui permettent aux personnes de rester** : la promotion de mesures de développement durable, le renforcement de la résilience communautaire, ainsi que la prévention et la réduction des risques de catastrophe peuvent aider les personnes à s'adapter aux effets du climat et leur permettre de choisir de rester dans leur région d'origine dans des conditions respectueuses de la dignité et sûres.

Des mesures précises permettant de mettre en œuvre ces solutions sont exposées dans le tableau ci-dessous intitulé La migration au service d'un avenir meilleur : vers une action efficace en matière de mobilité climatique. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive, mais d'un ensemble de solutions visant à encourager les gouvernements et la communauté internationale dans son ensemble à prendre des mesures dès aujourd'hui pour préparer et anticiper la mobilité climatique de demain. Une mise en contexte est nécessaire pour déterminer les mesures qui, parmi celles proposées, auraient le plus grand impact et qui, une fois mises en œuvre, devront être adaptées au contexte donné et aux besoins de tous les groupes et communautés visés.

Plusieurs conditions transversales doivent être remplies pour mettre ces solutions en pratique de manière efficace et à grande échelle. Ces conditions portent à la fois sur la manière dont les solutions doivent être conçues et mises en œuvre et sur les facteurs qui doivent entrer en jeu.

²³ Elle s'appuie à cet effet sur une expérience de près de trente ans des activités politiques, opérationnelles et de recherche dans le domaine du changement climatique, de la dégradation de l'environnement, des catastrophes et de la mobilité humaine – de la première publication relative à ce sujet en 1992 à la création de la Division Migration, environnement et changement climatique (MECC) en 2015 et à l'établissement du texte définitif de la Stratégie institutionnelle relative à la migration, à l'environnement et au changement climatique 2021–2030.

²⁴ Forte de son expérience et de ses activités menées en collaboration avec de multiples parties prenantes, l'OIM a identifié trois domaines d'action comme exposé dans la *Stratégie institutionnelle de l'OIM relative à la migration, à l'environnement et au changement climatique 2021-2030*. Cette stratégie a pour but de guider les activités conjointes menées avec un large éventail d'acteurs, notamment par l'intermédiaire du Réseau des Nations Unies sur les migrations et de l'Équipe spéciale chargée de la question des déplacements de population dans le cadre du Mécanisme international de Varsovie, et de répondre aux besoins, aux difficultés et aux possibilités observés sur le terrain.

²⁵ Les « pertes et préjudices » peuvent s'entendre des conséquences du changement climatique qui dépassent ce que les communautés et les personnes peuvent atténuer ou ce à quoi elles peuvent s'adapter: Qi et al. (2023). Institut international du développement durable. Voir aussi Thomas (2022).

Approches transversales

Les efforts proposés pour faire face à la mobilité liée au changement climatique devraient reposer sur trois approches fondamentales.

Premièrement, les trois ensembles de solutions proposées doivent se fonder sur une analyse prospective de données de qualité pour orienter la prise de décisions. Des mécanismes d'alerte précoce rassemblant des données sur le contexte et les tendances provenant de sources diverses peuvent permettre d'accélérer la mise en œuvre d'une intervention en cas de catastrophe. L'établissement de scénarios envisageant les transformations à long terme qui se profilent à l'avenir peut permettre aux gouvernements de comprendre les incidences potentielles du changement climatique et de réfléchir à des possibilités d'action. Ces éclairages doivent être reliés à la prise de décisions et à la mise en œuvre de solutions sur le terrain.

Deuxièmement, l'établissement de vastes partenariats est une autre condition requise pour que les solutions proposées portent leurs fruits. Le développement et la mise en œuvre de ces partenariats exigent de réunir les secteurs public et privé et des parties prenantes spécialisées dans divers sujets relevant du domaine de la migration, du climat, de l'action humanitaire, du développement et de la paix, de l'échelle locale à l'échelle mondiale.

En outre, la participation directe des communautés touchées est fondamentale et devrait permettre de garantir l'inclusion de divers groupes, y compris les plus vulnérables, ce qui est nécessaire pour concrétiser la troisième approche fondamentale qui s'applique à toutes les solutions en matière de mobilité climatique : **des approches ciblées adaptées aux besoins et aux aspirations des groupes et communautés les plus vulnérables**. Pour faire en sorte que nul ne soit laissé pour compte, il faut accorder une attention particulière aux groupes disposant de capacités d'adaptation limitées et, notamment, de possibilités restreintes de migration sûre. Parmi eux figurent les

femmes, les jeunes, les enfants, les personnes âgées, les personnes présentant un handicap et les groupes marginalisés.

Principaux leviers

L'éventail des possibilités est clair. Le moment est venu de passer à l'action mais, pour ce faire, des ressources durables sont requises en matière de capacités institutionnelles et de financement. Les compétences dans le domaine de l'alerte précoce, de l'anticipation et de la planification stratégique, des connaissances spécialisées sur différents aspects de la mobilité climatique, et la mise à disposition des structures et processus requis pour articuler ces compétences et ces connaissances avec les politiques et les mesures revêtent la plus haute importance. Plus généralement, il est nécessaire d'examiner la mesure dans laquelle les politiques et les systèmes dont disposent les gouvernements leur permettent de faire face non seulement aux difficultés actuelles, mais également à celles qui émergent. Les indicateurs de gouvernance des migrations (IGM)²⁶ sont un outil destiné à aider les gouvernements à faire le point de leurs systèmes de gouvernance des migrations, y compris les structures institutionnelles et les approches visant à faire face au changement climatique et à la mobilité humaine, et à identifier les domaines susceptibles d'amélioration. Les données recueillies font apparaître des lacunes importantes dans les mécanismes d'intervention en cas de crise et dans la prise en compte de la mobilité climatique dans les plans stratégiques et d'urgence. Par exemple, deux tiers des pays qui ont mené à bien le processus relatif aux IGM n'ont pas de stratégie prévoyant des mesures précises pour venir en aide aux migrants avant, pendant et après une crise dans le pays, ce qui est essentiel pour faire face aux effets du changement climatique.

Compte tenu de l'importance d'une mobilisation multipartite à différents niveaux, les efforts de développement des capacités doivent cibler non seulement les gouvernements, mais aussi d'autres acteurs clés. Pour ce faire, et pour concevoir et

²⁶ Le programme relatif aux IGM est un outil mis au point en 2016 par l'OIM. Il aide les gouvernements à évaluer l'exhaustivité de leurs politiques migratoires et à repérer les lacunes et les domaines qui peuvent être renforcés. Depuis son lancement, des gouvernements nationaux et des autorités locales dans plus de 100 pays y ont pris part. Le cadre y relatif comprend un certain nombre d'indicateurs en lien avec le changement climatique et la réduction des risques de catastrophe. Aux fins de la publication *Migration Governance Indicators Data and the Global Compact for Safe, Orderly and Regular Migration: A Baseline Report* (OIM, 2022c), une enquête a été menée auprès de 84 pays. Seuls 20 % d'entre eux disposaient de stratégies concernant la migration due à la dégradation de l'environnement et au changement climatique, 43 % disposaient d'un plan d'urgence pour la gestion de mouvements massifs de population dans un contexte de crise, et 33 % disposaient d'une stratégie de réduction des risques de catastrophe comprenant des mesures visant à prévenir les effets des catastrophes sous l'angle des déplacements et à y faire face.

mettre en œuvre des mesures tournées vers l'avenir; un financement durable et prévisible est nécessaire. Il est essentiel de mobiliser des investisseurs pour garantir la disponibilité de fonds afin de favoriser l'innovation à court, à moyen et à long terme.

Le financement de l'action climatique est indispensable pour renforcer les activités axées sur les différentes facettes du lien entre le climat et la mobilité. Cependant, les modalités de financement de l'action climatique existantes tiennent rarement compte des questions relatives à la mobilité, si bien que des lacunes subsistent dans l'architecture actuelle de financement de l'action climatique. La mobilité doit être mieux prise en compte dans les considérations relatives au financement de l'action climatique pour que les investissements débouchent sur les résultats escomptés. Non seulement les mécanismes de financement existants n'abordent pas la mobilité climatique en tant que telle, mais ils ne tiennent généralement pas non plus compte des incidences de l'action climatique sur la mobilité. Dans certains cas, ces incidences peuvent être négatives. Par exemple, les investissements dans des infrastructures résilientes au climat peuvent attirer des travailleurs migrants dans des endroits où ils seront vulnérables au changement climatique ou aux catastrophes²⁷. Il est important de concevoir des approches qui tiennent compte de la manière dont la mobilité humaine interagit avec les contextes locaux, ainsi que des outils techniques et financiers permettant d'orienter et de faciliter les investissements à grande échelle. Ainsi, il sera possible de réaliser des investissements efficaces fondés sur une vision plus globale des risques et sur un calcul des retours financiers potentiels²⁸. En parallèle, des fonds

sont nécessaires pour faire face de manière spécifique à la mobilité climatique, afin de faciliter l'application de l'approche en trois volets exposée plus haut. À cet effet, il convient de fournir une aide pour renforcer la résilience communautaire et améliorer les infrastructures afin de faciliter l'adaptation dans les zones touchées par des déplacements dus au climat, de sorte que les personnes puissent choisir de rester dans leur région d'origine dans des conditions respectueuses de la dignité et sûres. Des mesures opérationnelles, telles que la mise en place de systèmes d'alerte précoce, doivent également être facilitées. Il est en outre fondamental de favoriser des migrations bien gérées, par exemple en ouvrant des voies de migration régulières, que ce soit en planifiant la réimplantation de populations à risque ou en créant des possibilités de migration de main-d'œuvre pour aider les personnes à s'adapter aux effets du climat et réduire la probabilité de déplacements dans les zones sensibles.

Alors que les États examinent les modalités de création d'un nouveau fonds pour les pertes et les préjudices²⁹, les pays qui négocient la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat ont une occasion historique : i) d'intégrer d'emblée les questions relatives à la mobilité climatique dans les modalités de financement des pertes et préjudices et ii) de garantir que les mécanismes de financement de l'action climatique existants appuient les programmes relatifs à la mobilité à l'avenir.

Il s'agit là d'une occasion à ne pas rater. Il est essentiel que la mobilité humaine soit intégrée dans les modalités du nouveau fonds.

²⁷ Huang (2022).

²⁸ Huang *et al.* (2022).

²⁹ La décision 2/CP.27 concernant la création d'un nouveau fonds et la mise en place de modalités de financement permettant de faire face aux pertes et préjudices liés aux effets néfastes des changements climatiques adoptée par la COP 27 souligne qu'il est nécessaire que les parties tiennent compte des «lacunes constatées dans le paysage actuel, y compris les types de lacunes, telles que celles relatives à la rapidité, à l'admissibilité, au caractère adéquat et à l'accessibilité du financement, tout en notant que celles-ci peuvent varier en fonction des problèmes posés en particulier par les urgences liées au climat, l'élévation du niveau de la mer, les déplacements, les réinstallations, les migrations, l'insuffisance des informations et des données climatiques, ou la nécessité d'une reconstruction et d'un redressement résilients face aux changements climatiques».

La jeunesse et la mobilité climatique dans l'intérêt des générations futures

La plus grande génération de jeunes de l'histoire sera confrontée à la crise climatique mondiale de demain à son passage à l'âge adulte. Cette crise redéfinit les perspectives d'avenir et les possibilités dont ces jeunes pourront profiter. Toutefois, les jeunes sont également une immense source d'énergie, d'innovation et d'inspiration pour l'avenir. Ce sont de puissants agents du changement lorsqu'il s'agit de promouvoir l'action climatique, la réduction des risques de catastrophe et le renforcement de la résilience. Des «vendredis pour l'avenir», les grèves scolaires menées à l'initiative de Greta Thunberg, au Groupe consultatif de la jeunesse sur les changements climatiques du Secrétaire général des Nations Unies, la jeunesse du monde entier demande que ses opinions soient entendues et qu'un véritable changement soit opéré³⁰ en ce qui concerne l'environnement.

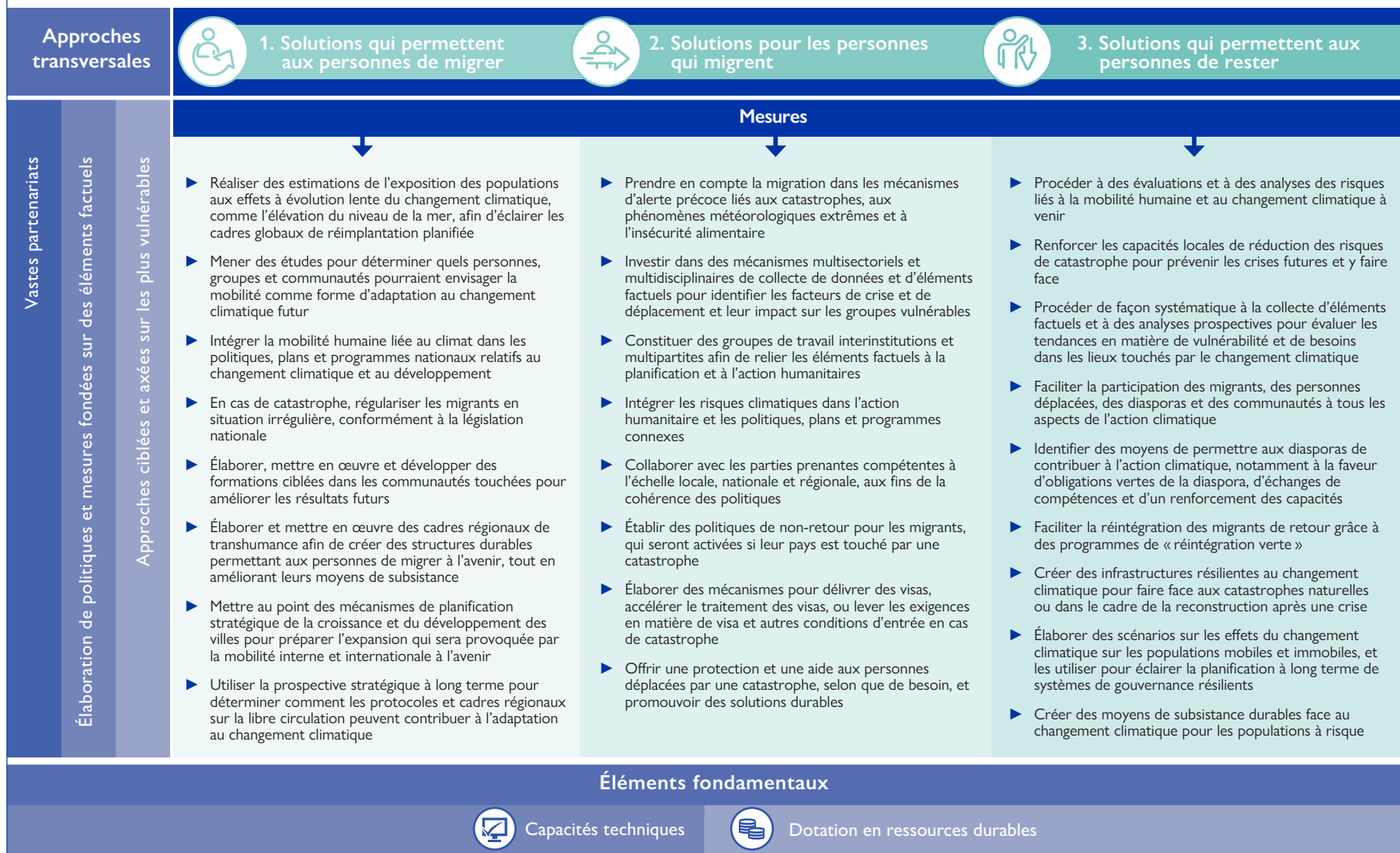
Dans le contexte des changements climatiques et environnementaux, la migration peut amplifier les difficultés auxquelles se heurtent les jeunes, notamment en raison de la séparation des familles et des dangers liés aux voies de migration irrégulière. Cela étant, la migration peut aussi offrir de nouvelles possibilités, telles que l'accès à de nouvelles perspectives d'emploi et d'éducation, et constituer un rite de passage vital de l'enfance à l'âge adulte. Pour que les jeunes réalisent tout leur potentiel, la migration doit procéder d'un choix³¹. Ils doivent bénéficier de possibilités accrues de participer aux discussions d'orientation et aux organes décisionnels³² qui auront une incidence sur leur avenir au cours des prochaines décennies.

³⁰ Sangster (2021).

³¹ Ces dernières années, les jeunes du monde entier ont clairement montré que la migration était au cœur de leurs préoccupations quant à l'avenir. À la COP 27, ils ont publié une déclaration intitulée «COP27 Global Youth Statement», qui mentionne à de nombreuses reprises la migration, et ont adopté la première *Déclaration de la jeunesse africaine pour la mobilité climatique*. À la COP 28, les Parties devraient continuer de mettre à profit cette formidable force pour mettre au point des approches en matière de mobilité humaine qui aient un effet positif sur les jeunes d'aujourd'hui et de demain.

³² Par exemple, une des grandes avancées politiques réalisée récemment dans le domaine de la mobilité humaine et du changement climatique, et facilitée par l'OIM, la *Déclaration de Kampala sur la migration, l'environnement et le changement climatique* de 2022, intègre également des messages de la jeunesse.

LA MIGRATION AU SERVICE D'UN AVENIR MEILLEUR : VERS UNE ACTION EFFICACE EN MATIÈRE DE MOBILITÉ CLIMATIQUE



Le village Jon Knes est connu sous le nom de «village flottant». Ses habitants dépendent largement de la pêche, qui est leur principale source de revenus, mais cette activité est devenue de plus en plus difficile au cours des dernières années. Sous l'effet du changement climatique, il est aujourd'hui plus difficile de pêcher du poisson de qualité. © OIM 2016/Muse MOHAMMED





PARTIE 2 : SOLUTIONS EN MATIÈRE DE MOBILITÉ CLIMATIQUE DANS LA PRATIQUE

GROS PLAN SUR LES MESURES

Cette partie s'articule autour de l'approche en trois volets en matière de changement climatique et de mobilité humaine exposée précédemment. Elle fournit divers exemples concrets pour illustrer les mesures permettant de mettre en œuvre les solutions proposées. Même si ces exemples présentent des interventions élaborées en réponse à des besoins précis dans un contexte donné, ils peuvent inspirer les responsables politiques d'autres contextes géographiques désireux d'identifier des bonnes pratiques et de les reproduire. Une approche tournée vers l'avenir peut permettre de déterminer où, quand, comment et pour qui ces solutions peuvent être reproduites et élargies afin d'amplifier leur impact et d'accélérer la mise en œuvre de mesures locales dans le monde entier.

1. Des solutions qui permettent aux personnes de migrer

La migration de main-d'œuvre à l'appui de l'adaptation au changement climatique

Le renforcement de la capacité des communautés touchées à accéder à des régimes de mobilité de la main-d'œuvre et à des orientations avant le départ sur les initiatives de migration sûre peut revêtir une importance vitale et améliorer les moyens de subsistance. En Haïti, un lien a été établi entre la migration de main-d'œuvre saisonnière d'une part, et une moindre vulnérabilité et une résilience accrue des ménages de migrants d'autre part en matière d'adaptation aux effets du changement climatique³³. Des initiatives telles que le programme sur la migration et la sécurité humaine dans le contexte du changement climatique dans le Pacifique (PCCMHS) contribuent à renforcer la capacité des parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales à promouvoir la mobilité de la main-d'œuvre comme un moyen d'adaptation sûr, régulier et inclusif. Dans le Pacifique, il sera fondamental d'offrir des possibilités de migration régulière compte tenu des tendances démographiques et de l'évolution du marché du travail à l'échelle mondiale. Le fait d'investir dans le développement et la reconnaissance des compétences permettra de faire face de manière réaliste aux futures pénuries de main-d'œuvre et de stimuler le développement économique.

Une action tournée vers l'avenir au bénéfice des petits États insulaires en développement

Les petits États insulaires en développement (PEID) sont fortement exposés au changement climatique et font face à des menaces financières, sociales et existentielles liées au changement climatique qui sont particulièrement graves. Les catastrophes soudaines, telles que les cyclones, et les aléas à évolution lente, notamment l'élévation du niveau de la mer et la salinisation des terres agricoles, rendent difficile la vie dans les PEID, sous tous ses aspects, notamment en ce qui concerne les moyens de subsistance, le logement, la santé, la culture, l'héritage et l'identité.

Toutefois, en mettant en place des solutions innovantes et durables qui ne se limitent pas à des mesures d'atténuation, les PEID sont également en première ligne de la lutte contre le changement climatique. La mobilité est déjà devenue une stratégie de survie essentielle et des mouvements massifs de communautés pourraient avoir lieu si des mesures ne sont pas prises. La mobilité offre diverses possibilités d'adaptation au changement climatique. Grâce à la réinstallation planifiée, des communautés peuvent prendre un nouveau départ dans des endroits plus sûrs sans perdre leurs liens sociaux ni leurs cultures et traditions distinctives, mais cette mesure est une solution de dernier recours³⁴. Plusieurs centaines d'opérations de réinstallation planifiée sont en cours

³³ OIM (2017).

³⁴ Nazarova (s.d.).

dans le monde³⁵, dont la plupart s'effectuent sur de petites distances (moins de deux kilomètres) et plus de la moitié concernent des populations autochtones. Des pays tels que les Fidji³⁶ et les Îles Salomon³⁷ ont déjà élaboré des cadres politiques visant à guider les efforts de réimplantation à l'échelle nationale.

Il est également possible de mettre à profit les rapatriements de fonds et d'autres formes de financement par la diaspora pour financer la construction d'infrastructures résilientes à l'élévation du niveau de la mer. Dans les Caraïbes et le Pacifique, les gouvernements, les partenaires de développement et les Nations Unies mènent des initiatives novatrices pour faire face aux catastrophes et à la mobilité liées au climat et éviter ainsi le pire, en particulier pour les groupes vulnérables³⁸. Dans tous les cas, l'appropriation du processus décisionnel par la communauté (concernant le caractère opportun d'une réimplantation, ainsi que le moment et l'endroit pour le faire) débouche sur de meilleurs résultats.

Des voies de migration régulières pour les personnes vulnérables au climat

Il est indispensable de mettre au point des solutions politiques qui permettent aux plus vulnérables d'accéder à des voies de migration régulières pour assurer protection et assistance aux populations les plus touchées par les incidences climatiques. Diverses mesures, telles que l'octroi de visas humanitaires, peuvent permettre à ceux qui sont déjà en cours de migration de bénéficier de voies sûres et régulières. Par exemple, le Gouvernement du Brésil a mis en place des visas humanitaires qui permettent aux ressortissants haïtiens d'entrer et de séjourner dans le pays pour des raisons humanitaires³⁹, et la politique des États-Unis concernant le statut de protection provisoire a permis aux personnes

dont le pays d'origine connaît une catastrophe de séjourner dans le pays⁴⁰. Le Gouvernement du Chili a adopté de nouvelles politiques migratoires en 2018, prévoyant notamment la création de nouvelles catégories de visas. Ces changements ont amélioré l'accès des migrants originaires de régions fragiles sur le plan environnemental, telles qu'Haïti, à des voies de migration régulières⁴¹. Ces exemples relèvent toutefois davantage de l'exception que de la règle⁴². À l'avenir, une analyse plus solide des enseignements tirés des nouvelles politiques entrées en vigueur sera essentielle pour éclairer la réflexion politique à l'avenir.

2. Des solutions pour les personnes qui migrent

Améliorer la santé des migrants dans le contexte du changement climatique

On s'attend à ce que le changement climatique accroisse le nombre de décès dus à la malnutrition et aggrave les risques sanitaires liés au climat, notamment en favorisant une propagation accrue de maladies à transmission vectorielle, comme le paludisme et la dengue, ainsi que le stress thermique. Par exemple, la pollution atmosphérique est un problème de santé publique urgent dans les grandes villes du Kirghizistan, et ses incidences sont exacerbées par les effets du changement climatique⁴³. La capitale, Bichkek, qui est le plus grand centre de migration interne et internationale du pays, a maintes fois été classée parmi les villes les plus polluées du monde. Des efforts sont déployés pour évaluer l'incidence de la qualité de l'air sur la santé des migrants (y compris les effets différenciés sur les femmes, les hommes et les enfants) dans les zones d'installation de migrants et pour appuyer des projets communautaires visant à lutter contre la pollution atmosphérique grâce à des initiatives vertes.

³⁵ Une étude récente recense plus de 300 réimplantations planifiées dans 60 pays, dont la moitié en Asie. Voir Bower et Weerasinghe (2021).

³⁶ Le Gouvernement des Fidji a élaboré des lignes directrices intitulées «Planned Relocation Guidelines : A framework to undertake climate change related relocation» (Ministère de l'économie, République des Fidji, 2018).

³⁷ De plus amples informations sont disponibles à l'adresse <https://solomons.gov.sb/planned-relocation-guidelines-handed-over-to-government/>.

³⁸ <https://sdgs.un.org/events/human-mobility-partnerships-SIDS>.

³⁹ OIM (2018).

⁴⁰ De plus amples informations sont disponibles à l'adresse www.uscis.gov/humanitarian/temporary-protected-status.

⁴¹ En Haïti, l'OIM gère un centre de traitement de demandes de visa qui fournit des services d'aide administrative aux ressortissants haïtiens qui souhaitent rejoindre leur famille au Chili au moyen d'un visa aux fins de regroupement familial. De plus amples informations sont disponibles à l'adresse www.iom.int/news/iom-supports-new-legal-pathway-haitians-chile.

⁴² Sur les 84 pays qui ont été évalués à l'aide des indicateurs de gouvernance des migrations entre 2016 et 2022, moins de la moitié prévoient dans leurs procédures d'immigration des dispositions particulières pour les migrants en provenance de pays d'origine touchés par une crise. Voir OIM (2022d).

⁴³ OIM (2022b).

Dans l'Amazonie brésilienne, le changement climatique et la déforestation ont entraîné une augmentation de la migration des groupes autochtones. La région est souvent une zone de transit pour les migrants arrivant d'autres pays d'Amérique latine. Les efforts menés conformément à l'approche «Une seule santé⁴⁴» contribuent au renforcement de la résilience des communautés présentes dans les municipalités frontalières, y compris les populations autochtones, grâce à la production de données et d'éléments factuels nouveaux, à une sensibilisation accrue aux mesures de prévention et aux possibilités de traitement, à des formations, et à la mise à disposition de matériel et de fournitures pour identifier les risques sanitaires liés au climat et y remédier. Ces initiatives peuvent toutes permettre de réduire les vulnérabilités sanitaires et climatiques particulières des migrants et favoriser la définition de mesures soucieuses des migrants à l'échelle locale.

Des mesures préventives pour réduire les conflits autour des ressources naturelles

L'insécurité et la variabilité du climat ont modifié les mouvements de pasteurs saisonniers dans diverses régions du monde, en particulier en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale. Au Mali, au Burkina Faso et au Niger, l'imprévisibilité croissante des mouvements internationaux d'éleveurs dus aux variations climatiques a entraîné des conflits locaux récurrents avec les communautés agricoles sédentaires. Dans cette région, l'outil de suivi de la transhumance de l'OIM⁴⁵ offre un système d'alerte précoce qui facilite la collecte et la communication de données sur des sujets clés, tels que les conflits autour des ressources en eau et des pâturages. Au Kenya, des activités sont menées pour promouvoir la cohésion sociale au sein des communautés afin de prévenir les conflits liés aux ressources⁴⁶. À l'avenir, dans les régions où les effets néfastes du climat déstabilisent les communautés, il sera essentiel de prendre des mesures à l'échelle nationale et transnationale afin d'anticiper les conflits locaux liés aux ressources qui s'amenuisent et d'y remédier.

La coopération régionale pour stimuler l'action dans le domaine de la mobilité climatique

La Déclaration ministérielle de Kampala sur la migration, l'environnement et le changement climatique de 2022 est l'expression de la volonté des nations de l'Afrique de l'Est et de la Corne de l'Afrique d'agir conjointement à l'échelle régionale et nationale, afin non seulement de faire face aux effets graves du changement climatique sur la mobilité humaine, mais aussi de tirer profit des chances qu'offre la mobilité humaine. La Déclaration est le premier cadre global orienté vers l'action et piloté par les États Membres qui aborde, de manière concrète et efficace, la mobilité provoquée par le climat. Elle comporte un ensemble d'engagements visant à renforcer la résilience climatique au niveau communautaire, à mettre à profit les avantages socioéconomiques des rapatriements de fonds et du commerce et à élaborer des plans d'urbanisme complets qui tiennent compte des populations mobiles⁴⁷. Initialement adoptée et signée par 15 États africains, la Déclaration a été élargie à tout le continent en septembre 2023 à l'occasion du Sommet africain sur le climat. Le nombre de signataires est passé à 32 et continue d'augmenter.

Dans le Pacifique, l'élaboration d'un cadre régional est en cours, l'objectif étant de faire en sorte qu'il soit adopté à la réunion des dirigeants du Forum des îles du Pacifique à la fin de 2023. Pour ce qui est de l'avenir, d'autres régions comme les Caraïbes orientales mènent des discussions régionales qui pourraient permettre de renforcer les politiques et les programmes en matière de mobilité climatique à l'échelle nationale et régionale.

3. Des solutions qui permettent aux personnes de rester

Offrir aux populations le choix de rester grâce à la mobilisation communautaire

Les autorités nationales et locales jouent un rôle central dans la conception et la mise en œuvre de mesures qui permettent de prévenir les crises et

⁴⁴ L'approche «Une seule santé» vise la conception et la mise en œuvre de programmes, de politiques, de législations et d'études supposant une communication et une collaboration entre de multiples secteurs en vue d'obtenir de meilleurs résultats en matière de santé publique. Elle est essentielle pour faire face aux menaces sanitaires à l'interface homme-animal-environnement.

⁴⁵ Jusselme (2020).

⁴⁶ De plus amples informations sont disponibles à l'adresse www.iom.int/fr/node/187446.

⁴⁷ OIM (2023).



Des enfants vont chercher de l'eau au puits dans l'implantation sauvage de Ladan qui accueille près de 3 000 personnes déplacées dans la ville de Doolow. La plupart des personnes qui vivent à Ladan ont été déplacées en raison de la sécheresse. © OIM 2022/Claudia Rosel BARRIOS

de s'y préparer. Des initiatives communautaires de gestion des risques de catastrophe peuvent permettre de donner aux acteurs locaux les moyens d'élaborer un plan d'action aux fins de la gestion des catastrophes. Dans des pays tels que les Îles Marshall et la Papouasie-Nouvelle-Guinée, des plans de réduction des risques de catastrophe ont été élaborés à la faveur d'une vaste collaboration avec les communautés, sur la base de connaissances et de pratiques autochtones traditionnelles. Au Burundi⁴⁸ et au Timor-Leste⁴⁹, la mobilisation des communautés a revêtu une importance déterminante en vue de réduire les risques liés aux aléas naturels qui pèsent sur les établissements humains et les logements. En ce qui concerne l'avenir, pour permettre aux personnes et aux communautés de choisir de rester dans des régions où l'environnement est fragile dans des conditions respectueuses de la dignité et sûres, il sera essentiel de s'employer à intégrer de manière systématique les questions climatiques et environnementales dans les cadres nationaux et locaux visant à réduire les déplacements dus à des catastrophes et à y faire face.

La mobilisation de la diaspora pour renforcer la résilience et l'adaptation au climat

Les groupes de la diaspora peuvent contribuer de manière déterminante à la mobilisation des connaissances et des ressources pour atténuer le changement climatique et favoriser l'adaptation à celui-ci dans leurs pays de résidence et d'origine. Leur contribution, par exemple sous la forme de rapatriements de fonds, d'investissements directs, d'initiatives philanthropiques et de transferts de compétences, est largement reconnue⁵⁰.

Les diasporas jouent un rôle stabilisateur important lorsque leur communauté d'origine est touchée par une catastrophe et est confrontée à des déplacements. En 2022, des millions de Bangladais vivant dans les districts du nord-est du pays ont dû faire face aux inondations les plus catastrophiques de l'histoire du pays. Pour y faire face, la diaspora bangladaise au Royaume-Uni a mobilisé des fonds philanthropiques et les a fait parvenir aux communautés touchées. Un partenariat novateur entre le Haut-commissariat britannique et une ONG bangladaise a permis de

⁴⁸ OIM (2022a).

⁴⁹ OIM (2021).

⁵⁰ De plus amples informations sont disponibles à l'adresse <https://unitedkingdom.iom.int/diaspora-climate-action>.

lever 500 000 livres sterling pour contribuer au redressement après les inondations, y compris la remise en état d'infrastructures locales. Des groupes de la diaspora sont venus en aide aux communautés locales pour permettre la reprise des activités scolaires et des services de santé, renforçant ainsi la protection sociale des personnes les plus vulnérables dans les régions touchées par les inondations.

À l'avenir, différents types de mesures innovantes devraient être étudiés pour permettre aux membres de la diaspora de participer à l'action climatique dans leur pays d'origine. Les obligations vertes de la diaspora pourraient être un moyen de mobiliser rapidement des fonds pour des projets d'infrastructure qui renforcent la résilience des communautés aux effets du changement climatique et favorisent l'adaptation. Pour faire face au manque de capacités, des possibilités de retourner au pays pour mener des activités de renforcement des capacités à l'intention des acteurs locaux⁵¹ devraient être offertes aux spécialistes qui possèdent une expérience de l'action climatique et des secteurs industriels et technologiques connexes dans leur pays de résidence.

La transition verte pour les communautés locales et les personnes de retour

Au Sénégal⁵², l'OIM a aidé des communautés locales et des personnes de retour à acquérir des compétences et à créer des activités économiques qui contribuent à l'adaptation au climat et à la transition verte. Cette aide a consisté à offrir des formations qui ont permis à des migrants de retour d'acquérir des connaissances sur des méthodes d'agroécologie et d'agroforesterie, favorisant ainsi une réintégration plus durable dans la communauté. L'OIM a également apporté à de petits entrepreneurs locaux, y compris des migrants de retour, des migrants potentiels et leur famille, un soutien axé sur les emplois verts et les approches agricoles écologiquement durables dans trois communautés. Dans ce type de contexte, des mesures locales peuvent encourager des initiatives communautaires fondées sur la nature à même de réduire les migrations irrégulières et les déplacements dus à des catastrophes, à la dégradation de l'environnement et au changement climatique.

⁵¹ Huckstep et Clemens (2023).

⁵² Le projet intitulé « Mise en œuvre des politiques globales sur les migrations environnementales et les déplacements liés aux catastrophes en Afrique de l'Ouest » a permis d'appuyer les efforts déployés par les États de la région en vue de limiter les déplacements et de faciliter la migration régulière dans un contexte de catastrophes, de changement climatique et de dégradation de l'environnement.

Une conseillère locale et des femmes d'un village côtier posent là où se trouvaient leurs cultures et leur maison il y a environ dix ans, avant qu'elles ne disparaissent sous l'effet de l'érosion côtière.
© OIM 2016/Muse MOHAMMED





AGIR MAINTENANT POUR L'AVENIR QUE NOUS SOUHAITONS

Alors que les effets du changement climatique s'intensifient et se superposent à ceux d'autres crises mondiales, telles que les pandémies, les conflits ou encore le ralentissement économique et l'insécurité alimentaire, le monde se trouve à la croisée des chemins. Si dans les prochaines années, la température mondiale moyenne augmente de plus de 1,5 °C par rapport à la période préindustrielle⁵³, le changement climatique exercera sur les États, les sociétés et les personnes du monde entier une pression sans précédent. Les schémas mondiaux de mobilité humaine contribueront à l'évolution du climat et seront façonnés par celle-ci. La mobilité humaine doit être un élément fondamental de l'équation qui permettra de faire face aux incidences du changement climatique et de définir des mesures permettant de lutter contre ce phénomène. Le monde doit être mieux préparé à la mobilité climatique de demain et prendre des mesures pour agir dessus. Pour y parvenir, un changement de perspective systémique est nécessaire afin de mettre l'accent sur l'avenir à court et à long terme.

Il est particulièrement urgent de promouvoir des solutions permettant d'identifier, d'aider et de protéger les plus vulnérables – ceux qui seront le plus durement touchés si les mesures requises ne sont pas prises aujourd'hui. Ces mesures consistent à accélérer l'adoption de mesures d'adaptation et à renforcer la résilience des communautés vulnérables, ainsi qu'à déployer des efforts plus vastes pour réduire les inégalités. La mobilité humaine doit être prise en compte dans ces mesures à tous les niveaux, de l'échelle locale à l'échelle mondiale. Pour amorcer des changements positifs dès aujourd'hui, les États et la communauté internationale dans son ensemble devraient envisager d'appliquer les solutions exposées dans le présent document dans le cadre de l'action climatique plus large.

Des fondements solides ont été établis, comme en témoignent notamment les grands cadres internationaux relatifs au développement durable,

au changement climatique, à la réduction des risques de catastrophes et à la migration, et les exemples pratiques de politiques et de programmes mis en œuvre dans divers contextes partout dans le monde. Des partenariats intersectoriels plus solides, ancrés dans une approche fondée sur le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix, doivent être créés pour permettre des synergies systémiques entre ces domaines et d'autres domaines pertinents afin d'améliorer la qualité des éléments factuels et des analyses prospectives, de prendre des décisions avisées et d'adopter des mesures globales, efficaces et axées sur l'avenir. L'OIM est fermement résolue à continuer d'apporter son soutien à ces efforts, en collaborant avec différentes parties prenantes, y compris celles qui sont directement concernées.

Toutefois, pour accélérer et renforcer l'action relative au changement climatique et à la mobilité humaine, un financement prévisible et durable s'impose. D'importants progrès pourront être réalisés si le financement de l'adaptation au climat, notamment le nouveau fonds pour les pertes et les préjudices, peut être utilisé pour trouver des solutions à la mobilité climatique. Des efforts doivent être déployés en parallèle pour mobiliser les investisseurs, y compris le secteur privé, afin d'appuyer de telles mesures et faire fond sur la reconnaissance des vastes avantages qu'une adaptation efficace au changement climatique et des migrations bien gérées présentent pour tous.

Il restera essentiel de continuer de faire de la mobilité climatique une préoccupation prioritaire et de sensibiliser l'opinion publique aux coûts de l'inaction et aux avantages qu'il y a à mener sans tarder une action tournée vers l'avenir en ce qui concerne le changement climatique et la migration. Le processus de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et sa Conférence des Parties annuelle, qui constitue une enceinte centrale pour orienter le discours à l'échelle internationale et favoriser la coopération en ce qui concerne les solutions au changement climatique,

⁵³ GIEC (2022).

offrent une tribune de premier plan pour mener ces efforts. Les processus politiques portant sur la migration et la mobilité sont également essentiels : le prochain cycle d'examen régionaux du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et la mise en œuvre du Programme d'action du Secrétaire général sur les déplacements internes seront l'occasion de réaliser des progrès dans ce domaine.

Compte tenu des enjeux importants auxquels le monde est confronté, le Sommet sur les ODD à venir devra aborder le changement climatique et la

mobilité dans le cadre des efforts collectifs déployés en faveur du développement durable. Sur la base de ces grands processus mondiaux et des discussions tenues à différents niveaux, le Sommet de l'avenir des Nations Unies offrira un espace de réflexion sur le futur, y compris les risques et les chances qu'il présente. La mobilité climatique est aujourd'hui une réalité et façonne déjà la vie des personnes et des sociétés. La communauté internationale doit unir ses efforts pour agir dès aujourd'hui dans le domaine de la mobilité climatique et tirer profit des possibilités qui s'offrent encore à elle de parvenir à un avenir meilleur pour tous.



BIBLIOGRAPHIE *

Adger, N., A-S.Crepin, C. Folke, D. Ospina, F. Stuart Chapin III, K.Segerson, K.C. Seto, J.M. Anderies, S. Barrett, E.M. Bennett, G. Daily, T. Elmqvist, J. Fischer, N. Kautsky, S.A. Levin, J.F. Shogren, J. van den Bergh, B. Walker et J. Wilen (2020). Urbanization, Migration, and Adaptation to Climate Change, *One Earth*, vol. 3, n° 4, pp. 396-399.

Banque mondiale (2021). *Groundswell Deuxième partie : Agir face aux migrations climatiques internes*. Banque mondiale, New York.

Bower, E. et S. Weerasinghe (2021). *Leaving Place, Restoring Home: Enhancing the Evidence Base on Planned Relocation Cases in the Context of Hazards, Disasters and Climate Change*, Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes.

Convention-cadre sur les changements climatiques (2023). *Dialogue technique au titre du premier bilan mondial. Rapport de synthèse établi par les cofacilitateurs du dialogue technique*, UNFCCC/SB/2023/9.

GIEC (2023). *Synthesis Report of the IPCC Sixth Assessment Report (AR6)*.

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) (2022). *Technical Summary*, Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. Cambridge University Press, Cambridge et New York, pp. 37–118.

Huang, L. (2022). *Why Financing Responses to Climate Migration Remains a Challenge*, Institut des politiques migratoires.

Huang, K., X. Li, L. Xiaoping et K.C. Seto (2019). Projecting global urban land expansion and heat island intensification through 2050. *Environmental Research Letters*, vol. 14, 114037.

Huang, L., R. Sohst et C. Le Coz (2022). *Financing Responses to Climate Migration The Unique Role of Multilateral Development Banks*. Institut des politiques migratoires.

Huckstep, S. et M. Clemens (2023). *Climate Change and Migration: An Overview for Policymakers and Development Practitioners*, Center for Global Development, Washington, D.C..

Jusselme, D. (2020) *Outil de suivi de la transhumance – un éclairage régional de la mobilité en Afrique de l'Ouest*. In: Afrique de l'Ouest, Migration en Afrique de l'Ouest et du Nord et à travers la Méditerranée. OIM, Genève.

Ministère de l'économie, République des Fidji (2018). *Planned Relocation Guidelines : A framework to undertake climate change related relocation*.

Nations Unies (2023). *Conférence de presse du Secrétaire général, M. António Guterres, au Siège des Nations Unies*, SG/SM/21840 15 juin 2023.

Nations Unies (s.d.). *Notre programme commun*.

Nazarova, Y. (s.d.). *Loss and Damage in the Context of Small Islands*, OIM.

* Tous les liens hypertextes fonctionnaient au moment de la rédaction du présent rapport.

- Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC) (2023). *2023 Global Report on Internal Displacement*. IDMC, Genève.
- Organisation internationale pour les migrations (OIM) (2017). *Making mobility work for adaptation to environmental changes: Results from the MECLEP global research*, OIM, Genève.
- OIM (2018). *Central and North America: Migration and displacement in the context of disasters and environmental Change, Migration, Environment and Climate Change Policy Brief series*. OIM, Genève.
- OIM (2021). *IOM Disaster Risk Reduction Report 2021. Addressing Mobility Challenges in the Context Disasters and Climate Change: A Global Stocktake of IOM Activities in Disaster Risk Reduction*. OIM, Genève p.14.
- OIM (2022a). *Action research report : Supporting behavioural change among at-risk inhabitants of Rumonge province, in Burundi, for climate change adaptation and disease prevention and response*. OIM, Genève.
- OIM (2022b). *Air Pollution and Its Health Impacts on Internal Migrants in Bishkek, Kyrgyzstan - Assessment Report*. OIM, Genève.
- OIM (2022c). Document thématique : Climate Change and Future Human Mobility.
- OIM (2022d). *Migration Governance Indicators Data and the Global Compact for Safe, Orderly and Regular Migration: A Baseline Report*.
- OIM (2023). Les pays africains signent un accord continental pour aborder la mobilité climatique.
- ONU-Habitat (2016). *World Cities Report 2016: Urbanization and Development – Emerging Futures*.
- ONU-Habitat (2022). *World Cities Report 2022: Envisaging the Future of Cities*.
- ONU-Habitat (s.d.). *COP24: What cities are likely to experience*.
- Qi, J., A. Dazé et A. Hammill (2023). *Faire face aux pertes et dommages : que pouvons-nous apprendre des plans nationaux d'adaptation des pays? (Réseau mondial des plans nationaux d'adaptation (PNA))* Institut international du développement durable.
- Sangster, S. (2021). *Comment les communautés de la diaspora contribuent-elles à la lutte contre le changement climatique?* iDiaspora.
- Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (s.d.) *Accord de Paris*.
- Thomas, A. (2022). *Pertes et préjudices : une obligation morale d'agir*. Nations Unies Action Climat.
- Traore Chazalnoël, M., D. Ionesco et I.E. Duca (2020). *Children on the move: why, where, how?*, In: *Climate Mobility and Children: A Virtual Symposium*. UNICEF et OIM.
- UNICEF, OIM, Institut pour l'étude des migrations internationales de l'Université de Georgetown, Université des Nations Unies et Center for Policy Research (2022). *Guiding Principles for Children on the Move in the Context of Climate Change*. UNICEF.



Organisation internationale pour les migrations (OIM)
17, route des Morillons, C.P. 17, 1211 Genève 19, Suisse
Tél. : +41 22 717 9111 • Fax : +41 22 798 6150
Courriel : hq@iom.int • Site web : www.iom.int



Scanner pour télécharger le document complet